

### LE FUTUR CHEF D'ENTREPRISE, SON PROJET

Mme - Mr (1) Nom : ..... Prénom : .....

Nom de jeune fille : ..... Date de naissance : .....

Lieu de naissance : ..... Mail : .....

Tel. fixe : ..... Portable : .....

Adresse personnelle : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Situation professionnelle actuelle :

Demandeur d'emploi depuis - de 12 mois  Salarié

Demandeur d'emploi depuis + de 12 mois

N° Identifiant Pôle Emploi (2) : .....  Autre (précisez) : .....

Quelle sera l'activité (ou les activités) de votre future entreprise ? .....

.....

Diplômes dans l'activité(s) envisagée(s) : .....

Durée d'expérience professionnelle dans l'activité(s) envisagée(s) : .....

Cette activité sera-t-elle exercée à titre ?  Principal  Complémentaire  
(salariné, retraité, ... en parallèle)

Votre projet est-il ?  Une création d'entreprise  Une reprise d'entreprise

La création ou la reprise d'entreprise s'effectuera ?  Seul  A plusieurs

Sous quel régime envisagez-vous de vous installer ?  Micro-entreprise  Réel  
(auto-entrepreneur) (société ou entreprise individuelle)

Pensez-vous réaliser plus de 35 000€ de chiffre d'affaires par an ?  Oui  Non

Envisagez-vous un emprunt bancaire pour financer votre projet d'installation ?  Oui  Non

Avez-vous une expérience en gestion  Oui  Non  
(ex : dirigeant, gestion d'une entreprise familiale, manager, gestion de projet, ... ) ?

Date prévue d'installation : ...../...../..... Commune d'installation : .....

(1) Rayer les mentions inutiles - (2) Si sollicitation d'un financement de la formation par Pôle Emploi

### LE STAGE CHOISI

Dates du stage : n° ..... du ..... au .....

Lieu du stage :  Vannes  Lorient  Pontivy  Ploërmel

Rappel : les porteurs de projet souhaitant opter au régime fiscal du réel pour leur future entreprise peuvent être amenés à suivre la 4ème journée du SPI sur un site différent (cf. planning des stages).

### LES FRAIS D'INSCRIPTION

**Coût** : 199.07 € (3) par participant à la formation **Règlement** : espèces ou chèque à l'ordre de la CMA 56

(3) Prix susceptible d'évoluer selon le droit fixe en vigueur

**Cette inscription ne sera prise en compte qu'accompagnée du règlement sauf en cas de prise en charge pour les demandeurs d'emploi.**

**J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de vente en pièce jointe ainsi que du livret d'accueil, du règlement intérieur et du programme détaillé sur cma56.bzh > créateur, repreneur > m'informer > SPI > en Morbihan**

Fait à ..... le ..... Signature :

Partie réservée à la CMA 56 Saisi le : ..... Par : ..... Push SMS :

Chèque  Espèces J4 :  ME  Réel

Prise en charge proposée  Devis établi  Dispense provisoire

## PROGRAMME DU STAGE DE PREPARATION A L'INSTALLATION

TRONC COMMUN			PARTIE MODULAIRE		TRONC COMMUN	
	<i>JOUR 1</i>	<i>JOUR 2</i>	<i>JOUR 3</i>	<i>JOUR 4</i>	<i>JOUR 4</i>	<i>JOUR 5</i>
<b>9H 12H30</b>	De porteur de projet à chef d'entreprise	Gestion financière et prévisionnelle	Etude de marché et stratégie commerciale	Micro-entreprise	Réel	Clôture du stage
	Moi demain chef d'entreprise	Gestion financière et prévisionnelle	Etude de marché et stratégie commerciale	Micro-entreprise	Réel	Rencontres individuelles (*)
<b>13H30 17H</b>	Gestion financière et prévisionnelle	Gestion financière et prévisionnelle	Etude de marché et stratégie commerciale	Micro-entreprise	Réel	
	Assurance	Protection sociale	Banque	Micro-entreprise	Ressources humaines	

- Le SPI se déroule de la 1<sup>ère</sup> à la 4<sup>ème</sup> journée de 9H à 12H30 et de 13H30 à 17H ; et la cinquième journée de 9H à 11H.
- La 4<sup>ème</sup> journée est spécifique en fonction du régime fiscal choisi : micro-entreprise ou réel. Les porteurs de projet souhaitant opter pour le réel peuvent être amenés à se déplacer sur un site différent de la CMA 56 (cf. planning des stages).
- (\*) Des rencontres individuelles avec les futurs partenaires de l'entreprise sont proposées au stagiaire la 5<sup>ème</sup> journée de 11H à 12H30
- **A la suite du SPI, les formations suivantes vous sont ouvertes gratuitement** (cf. catalogue ou [www.artibretagne-formation.bzh](http://www.artibretagne-formation.bzh) pour connaître les dates et modalités d'inscription) :

<b>Efficacité commerciale :</b>	<b>Comptabilité gestion :</b>	<b>Environnement juridique :</b>
Etude de marché (1j)	Coût de revient et prix de vente (1j)	Devis et factures, éviter les impayés (1j)
Vendre ses devis (1j)	Coût de revient et prix de vente sur Excel (1j)	Journées professionnelle bâtiment (1j)
Prospection clientèle (2j)	Le B.A-BA de la compta (1j)	
Vente et relation clientèle (2j)	Trésorerie (1j)	
Communication à moindre coût (2j)	Compta gestion sur informatique (1j)	

## Conditions d'inscription et autres informations

### Modalités d'inscription :

Pour s'inscrire au stage, le bulletin doit être dûment complété, déposé ou expédié, à l'adresse où est organisée la formation et accompagné du règlement sauf en cas de prise en charge pour les demandeurs d'emploi.

**Sans avis de financement par Pôle Emploi dans un délai d'une semaine avant la date de début de stage, l'inscription devra être reportée sur une autre formation, sauf si souhait de financement personnel.**

### Demande de prise en charge :

Cette formation peut être prise en charge sur demande du porteur de projet au moins 3 semaines avant le début du stage. Le devis et le programme détaillé de formation sont remis sur demande auprès de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Morbihan.

	Public concerné	Modalités
<b>Pôle Emploi</b>	Demandeur d'emploi remplissant les conditions de l'Aide Individuelle à la Formation (AIF)	Demande dématérialisée à valider par le conseiller Pôle Emploi
<b>Conseil départemental</b>	- Allocataire du RSA - Bénéficiaire de l'Allocation Parent Isolé (API)	Demande à effectuer auprès de l'assistant(e) social(e)
<b>Compte Personnel de Formation (CPF)</b>	Personne âgée de plus de 16 ans : - Demandeur d'emploi - Salarié - Retraité reprenant une activité professionnelle	S'inscrire sur le site : <a href="http://www.moncompteformation.gouv.fr">www.moncompteformation.gouv.fr</a> - Demande à effectuer auprès de Pôle Emploi - Demande à effectuer auprès de l'employeur ou l'OPCA - Demande à effectuer auprès de l'OPCA

### Convocation :

Une confirmation rappelant les dates et le lieu du stage vous sera adressée environ 15 jours avant le début de la formation.

### Désistement ou défection de dernière minute :

**a) En cas de force majeure justifiée** ne vous permettant pas de suivre cette formation, nous vous demandons de nous en informer par écrit. Votre règlement ne sera pas encaissé et nous conviendrons ensemble d'une nouvelle date de stage (un seul report possible).

**b) Pour toute absence totale ou partielle au stage** imputable au stagiaire (hors cas de force majeure justifiée), la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Morbihan se réserve le droit d'encaisser le règlement.

### Annulation de stage à l'initiative de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Morbihan

En cas d'impossibilité d'organiser un stage, les personnes inscrites seront avisées de cette annulation et leurs règlements leur seront restitués. Si le stage est reporté à une date ultérieure, leurs inscriptions seront automatiquement conservées, sauf avis contraire de leur part, mentionné par écrit.

### Remplacement d'un stagiaire :

L'obligation de suivre un stage de préparation à l'installation est nominative, le remplacement d'un stagiaire par un autre n'est pas possible.

### Données personnelles :

Les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Morbihan pour la finalité suivante : inscription au stage de préparation à l'installation.

Le destinataire des données est le Service Economique de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Morbihan.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Vous pouvez accéder aux informations vous concernant en vous adressant à : [service.economique@cma-morbihan.fr](mailto:service.economique@cma-morbihan.fr)

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Pour en savoir plus, consultez vos droits sur le site de la CNIL.

□ **Conditions de participation :**

Les participants aux stages organisés par les CMA sont tenus de respecter le règlement intérieur affiché dans les salles, ou à défaut consultable sur notre site internet. Si les formations se déroulent hors des locaux des CMA, les participants doivent respecter le règlement intérieur de l'établissement d'accueil. Les CMA se réservent le droit, sans indemnité de quelque nature que ce soit, d'exclure à tout moment tout participant dont le comportement gênerait le bon déroulement du stage et/ou manquerait gravement au règlement intérieur.

□ **Propriété intellectuelle et droit d'auteurs**

Les supports papiers ou numériques remis lors de la formation ou accessibles en ligne sont la propriété des formateurs intervenant pour le compte des CMA. Ils ne peuvent être reproduits partiellement ou totalement sans l'accord des formateurs ou de la CMA. Le stagiaire s'engage à ne pas faire directement ou indirectement de la concurrence à la Chambre de Métiers en cédant ou en communiquant ces documents, sous peine de poursuites judiciaires.

□ **Contestation**

Toute contestation relative à l'interprétation des présentes CGV, à l'exécution du contrat de vente ou au paiement du prix qui n'aurait pas été réglée à l'amiable sera portée devant le Tribunal Administratif de Rennes.

□ **Responsabilité**

Les Chambres de Métiers et de l'Artisanat ne pourront être déclarées responsables d'un préjudice financier, commercial ou d'une autre nature causé directement ou indirectement par les prestations fournies.

**Veillez faire parvenir votre bulletin d'inscription avec le règlement (sauf en cas de prise en charge pour les demandeurs d'emploi)  
au lieu de stage choisi :**

**VANNES**

Service Economique  
Boulevard des Iles - CS 82311  
56008 VANNES Cedex

**LORIENT**

16 rue Raymond Queudet  
ZAC du Bourgneuf  
56100 LORIENT

**PONTIVY**

34, rue du Général de Gaulle  
56300 PONTIVY

**PLOERMEL**

Cométias – BP 30028  
Parc d'activités de Ronsouze  
56800 PLOERMEL